



COMMUNIQUE DE PRESSE

Élections législatives : en fin de vie, le soin doit devenir la priorité, pas la mort provoquée

Le 27 juin 2024

Dans la colère exprimée par les Français à l'occasion des élections européennes, et dans les sujets qui guideront leur vote à l'occasion des prochaines élections législatives, **la question de l'accès au soin est prioritaire**. Le système de santé reste une préoccupation centrale pour nos concitoyens, devant le terrorisme, le contrôle des flux migratoires ou la lutte contre le réchauffement climatique (IPSOS, mai 2024, *Ce qui préoccupe les Français*)

Nombreux sont ceux à être révoltés par un hôpital qui ferme des lits ; par la difficulté à trouver un médecin ; par le scandale de voir les personnes âgées, les handicapés et plus généralement les malades mal pris en charge. Cette réalité est particulièrement sensible à la fin de la vie, où **une personne sur deux ne peut avoir accès à une prise en charge palliative adaptée à sa situation** (*rapport de la Cour des Comptes – juillet 2023*).

Dans ce contexte, et faute d'avoir été entendus ces derniers mois, nous disons avec force **qu'une évolution législative sur la fin de vie mérite du temps, de la pondération, et ne saurait faire l'objet de promesses de campagne expéditives**.

Alors que certains envisagent de faire de cette évolution une mesure phare de leur programme pour les législatives, **nous rappelons que la précipitation et le passage en force ne sont pas à la hauteur de la rupture éthique qui est ici envisagée.** Les premières semaines d'examen sous l'ancienne législature ont montré que **ce sujet nécessite de la prudence et une grande clarté pour ne pas s'engouffrer d'emblée dans des dérives incontrôlables.**

Sur cette question de la fin de vie, nous appelons l'ensemble des candidats aux législatives à la raison. **La priorité est d'améliorer le soin et de le rendre disponible pour tous. Nous ne devons pas le détruire en adoptant à la va-vite un texte clivant qui va à l'encontre des valeurs soignantes.**

Contact presse :

SFAP – relations.publiques@sfap.org – 06.80.99.76.63